

76

PLAN DE RELANCE EUROPÉEN REACT-EU OCCITANIE

158 M€

pour la transition
énergétique et numérique

BÉNÉFICIAIRES

Start-up, PME, et ETI



FORME DE L'AIDE

Subvention



INTENSITÉ DE L'AIDE

Jusqu'à 80% des dépenses éligibles



PÉRIODE

Jusqu'à fin 2022 dans la
limite des fonds disponibles

FINANCEURS



QUELS PROJETS ?

La France a perçu 3,09 Mds€ de la Commission européenne au titre de **REACT-EU**. Ce ré-abondement des fonds européens 2014-2020 (FEDER-FSE) a pour ambition de participer à la relance de l'économie des États membres. A ce titre la région Occitanie se voit confier une enveloppe de **158 M€** principalement consacrée au soutien des PME, à l'accélération des **transitions écologiques, énergétiques et numériques**, à la santé ou encore au **tourisme**.

Les projets soutenus pourront concerner :

- ↳ les **travaux de réhabilitation de bâtiments** ou les surcoûts de construction liés à l'adoption de solutions très performantes (très sobres en énergie et allant au-delà des exigences réglementaires)
- ↳ les **investissements dans les équipements et installations** de production et d'acheminement d'énergies à partir de sources renouvelables (chaufferies biomasse, installations photovoltaïques, méthanisation, récupération de chaleur)
- ↳ les **investissements structurants des PME du tourisme et de l'hôtellerie** (dont hôtellerie de plein-air) : aménagements et travaux, équipements, mise en valeur et « verdissement »
- ↳ la **Recherche & Développement** (dont les équipements dédiés) dans les domaines de la santé, de la transition énergétique et numérique.

QUELS SOUTIENS ?

Les projets soutenus seront appréciés selon leurs impacts et bénéficieront d'une aide publique significative :

- ↳ sous forme de **subvention**
- ↳ pouvant aller jusqu'à **jusqu'à 80% des dépenses éligibles**



**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

18ANS

D'expérience

110M€

D'aides publiques
obtenues en 2020

3

Implantations
en France

62

Collaborateurs